

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 30/2019 Semaine du 25 août au 05 septembre 2019

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Pharmacie PIEROTTI Jade à

Augerolles

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Pélissier - Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS : 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES - POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

ADMR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

RAMPE Thiers Dore et Montagne - Antenne de Courpière - 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

● **Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 13h à 15h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

OPHIS : OPHIS : Le 1er mardi de chaque mois de 10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Tél : 0810 25 63 10- www.caf.fr

● **Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare**

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 - Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

● **CARSAT Auvergne** : contact téléphonique au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :
Gabano VOLDOIRE RODRIGUES né le 18 juillet 2019

Tous nos vœux de bonheur à

- Christel CHACORNAC et Guy THEVENET unis le 10 août 2019

- Hélène BOUCHER et Sonny MENDES unis le 17 août 2019

● PROBLÈME DES DEPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS DANS LA NATURE OU DANS L'ESPACE PUBLIC

Le Maire de la Commune de SIGNES dans le Var, a perdu la vie cet été en voulant verbaliser deux personnes déversant illégalement des gravats sur une voie privée.

Il a perdu la vie en exerçant son mandat électif.

Cet évènement tragique illustre tristement les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les Maires pour faire respecter l'intérêt général, et lutter contre les dépôts sauvages de déchets.

Il y a urgence à renforcer les moyens des Communes et à conforter le statut des Maires sur ce point.

Espérons que la discussion qui va s'ouvrir au Parlement cet automne sur « Engagement et Proximité » trouve des réponses réglementaires à cette question.

C. SAMSON, Maire de Courpière

● ERRATUM

Le bilan de mandat distribué par la Poste dans les boîtes aux lettres durant la dernière semaine d'août comporte une coquille à la page 31 dans le premier paragraphe : la participation financière annuelle obligatoire de la Commune de Courpière à l'entretien et au fonctionnement de la caserne des pompiers n'est pas 11 000 euros mais 110 000 euros.

Pour ne pas alourdir la lecture, chaque fois que nous parlons de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne vous rencontrerez le sigle TDM dans ce bilan de mandat.

Si par hasard vous n'avez pas reçu le bilan de mandat dans votre boîte aux lettres avant le 31 août prochain venez en récupérer un à l'accueil de la mairie, nous en avons réservé quelques exemplaires en cas d'erreur de distribution.

● NOUVEAUX HABITANTS A COURPIÈRE

Les habitants nouveaux à Courpière depuis septembre 2018, sont invités au forum des associations qui se tient le samedi 7 septembre 2019 à l'espace Coubertin. Ils doivent se faire connaître en Mairie pour participer au petit déjeuner à 9h30.

● FORUM DES ASSOCIATIONS 2019 : VENEZ DECOUVRIR LA RICHE VIE ASSOCIATIVE DE LA COMMUNE

Le forum des associations se tiendra

le samedi 7 septembre 2019

à l'espace Coubertin de 10h à 17h.

9h30 : Accueil des nouveaux habitants sur invitation.

10h : Ouverture du forum.

16h00 : Remise des récompenses aux jeunes sportifs de l'année

Ce moment sera l'occasion de découvrir un court film documentaire destiné à mettre en valeur les associations sportives s'occupant d'enfants et le rôle des nombreux bénévoles : à 10h30, 11h30 et 16h00.



● VOTRE HABITATION A SUBI DES DEGÂTS SUITE A LA SÉCHERESSE DE CET ÉTÉ ?

Des dommages ont été provoqués sur certains bâtiments, aussi la Commune envisage de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Pour se faire, et afin que notre demande ait quelques chances d'être acceptée, il convient que nous déposions un dossier circonstancié avec la liste des habitations sinistrées.

Si vous êtes concernés, veuillez faire parvenir en mairie un courrier accompagné des photos des dégâts constatés.

En parallèle, vous devez faire une déclaration auprès de votre assurance.

Votre dossier devra nous parvenir **avant le 13 septembre dernier délai**.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat,

Xavier Gosse, Eric Boissadie,

Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :

les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers

Départementaux a lieu : Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du

mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N°
d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h—18h

Samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et
de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée
ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● NOTE D'EXPLICATION SUR LES FACTURES D'EAU 2019 EN REGIE

La réforme de dématérialisation de toutes les facturations imposée en 2019 par l'État aux Communes complique la vie administrative des Communes et a des conséquences sur l'étalement des dépenses dans le budget, très serré, des ménages, qui subissent aussi des augmentations de toutes parts : gaz, électricité, essence, assurances... Le coût de la vie fragilise les budgets d'un grand nombre de ménages.

Pour ce qui concerne vos factures d'eau potable, le service des finances publiques de l'État (la DGFIP) a mené une phase de tests qui a duré 5 mois et a seulement abouti en août 2019 malgré nos relances insistantes.

Donc votre facture d'eau potable d'avril 2019 va vous parvenir en septembre 2019 depuis le centre national dématérialisé de Limoges.

Pour ne pas rapprocher trop cette facture de celle qui vous est habituellement envoyée en octobre, la Municipalité de Courpière va reporter cette 2^{ème} facture d'octobre 2019 sur décembre 2019, afin de faciliter votre paiement.

Avec toutes nos excuses pour ces complications sur lesquelles nous n'avons pas la main.

La Municipalité

● TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Suite aux travaux réalisés par la Commune avenue de Thiers (réfection branchements eau potable, assainissement et enfouissement des câbles électriques et téléphoniques), le Département a procédé à la réfection de la bande de roulement de la chaussée.

Cependant aujourd'hui subsistent encore des barrières protégeant les fourreaux contenant les câbles électriques et téléphoniques.

L'entreprise SCIE effectuant ces travaux pour le compte du syndicat d'électricité départemental attend que ORANGE pour le téléphone et ENEDIS pour la partie électricité veuillent bien brancher leurs câbles avec ceux des fourreaux pour ensuite enlever ces poteaux disgracieux.

L'avenue de Thiers est une route départementale (D 152) ainsi que l'avenue Pierre et Marie Curie (D 223) qui vient aussi d'être refaite par le Conseil Départemental et a procédé au tracé des passages piétonniers.

L'électricité de l'espace Coubertin a été entièrement refaite ces derniers mois par la Commune :

- dans l'entrée, les sas, les couloirs, le bar, avec des dalles LED au plafond ou des spots LED également.

- dans la salle Jean Couzon avec de nouveaux luminaires à LED également.

Ces nouveaux matériels d'éclairage permettent de mieux éclairer les espaces en faisant de substantielles économies d'énergie.

Les couloirs les sas et certaines petites salles ont été repeints.

B. PFEIFFER, Maire-Adjoint aux travaux

● SERVICE DE RÉPONSES AUX QUESTIONS FISCALES SUR RENDEZ-VOUS À COURPIÈRE

La Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme informe ses usagers que depuis le 1er janvier 2019, un nouveau service de réponses aux questions fiscales sur rendez-vous est mis en place à la mairie de Courpière.

Tous les premiers mardis de chaque mois, un agent du centre des finances publiques de Thiers vous recevra dans un bureau de la mairie de Courpière pour répondre à vos questions d'ordre fiscal.

Ce service permet aux usagers d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au numéro suivant : 04.73.51.06.78

● SYNDICAT RIVE GAUCHE DE LA DORE

L'agent du Syndicat procède au relevé des compteurs d'eau du 28 août au 13 septembre inclus.

● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

La Communauté de Communes organise une collecte des encombrants à votre domicile gratuitement **vendredi 20 septembre et lundi 23 septembre 2019.**

Un seul numéro à contacter : 04 73 80 98 42 Inscription obligatoire

● RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN ZAY

La rentrée scolaire 2019-2020 a lieu le **lundi 02 septembre 2019 à 8h20.**

L'accueil périscolaire commencera à 7h15. Les listes des classes seront affichées à l'intérieur de l'école. Après avoir été accueillis par leur enseignant(e), les élèves entreront en classe à 8h30.

Nouveaux horaires scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Accueil scolaire avec ouverture de la porte par les enseignants à 8h20 et 13h20.

Accueil périscolaire : Les matins de 7h15 à 8h20 et les soirs de 16h30 à 18h30.

Attention ! Pendant le temps scolaire, la porte d'entrée située rue Jean Zay est fermée. Un interphone vous permet de vous présenter afin de pouvoir entrer dans l'école.

COLLÈGE DE BELLIME

Lundi 2 septembre 2019

- Élèves internes de 6ème à 8h45
- 6ème à 9h30
- Élèves de l'ULIS à 10h

Mardi 3 septembre 2019

- Élèves internes de 5ème, 4ème et 3ème à 8h
- 5ème, 4ème et 3ème à 8h30

Les classes de 6ème et ULIS n'auront pas cours.

Vendredi 30 août 2019 : 9h rentrée de tous les personnels

● ASSOCIATION DO MI SOL

REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA CHORALE DOMISOL

Les répétitions de la chorale reprendront le **vendredi 30 août à 19 h 30 - Salle de musique** (au-dessus de la bibliothèque municipale) à Courpière.

Les répétitions du 30 août et du 6 septembre sont ouvertes au public désireux de mieux connaître la chorale avant de l'intégrer. Un besoin tout particulier de nouveaux choristes dans le pupitre des basses... mais tous les futurs choristes sont les bienvenus. Bonne année musicale.

Renseignements auprès de la chef de chœur, Carol Zeven au 04 73 70 90 08



● CLUB DE TAROT DE COURPIÈRE

La 9^{ème} saison du Club de Tarot de Courpière débute le jeudi 5 septembre 2019 à 20H à la salle des associations rue Abbé Dacher. Tout en respectant les règles de la Fédération Française du Tarot, nous jouons avec un esprit familial.

Nous acceptons les débutants.

La trentaine d'adhérents serait heureux d'accueillir d'autres participants.

Venez nous rejoindre.

Renseignements auprès de Françoise SUQUET au 06 35 14 86 65.

● SECTION MARCHE DE L'ASSOCIATION DE L'AACCC

La section marche de l'AACCC reprendra ses activités à compter du 3 septembre 2019 à 14h30.

Le président, G. Saint-André

● ASSOCIATION « ATTELAGES ET CAVALIERS DE LA DORE »

L'association organise une manifestation à l'occasion de la fête nationale du cheval

Dimanche 15 septembre
Sur le terrain de l'association Sortie Courpière direction Thiers
Lieu-dit Tarragnat

Programme de la journée :

Le matin : Sortie de 18 km et 25 km balisée avec ravitaillement ; Participation de 5 € pour la rando ou 15 € pour la rando + repas

Le midi : Repas (10 € pour les accompagnants)

L'après-midi : Promenade poneys et calèches, Trek...

Inscription obligatoire pour la rando et le repas avant le 13/09/2019 - Renseignements : Isabelle au 06 81 95 66 52, Jo au 06 42 52 74 78, Robert au 06 98 92 68 31



● ASSOCIATION FORME ET MUSCULATION COURPIÉROISE

Qui dit rentrée dit aussi reprise des activités sportives ! L'Association Forme et Musculation Courpiéroise vous attend à l'espace Coubertin pour vous faire découvrir son offre : coaching personnalisé, musculation, cross-training, gym tonique, gym douce, gym préventive...

Venez également nous rencontrer **au forum des associations** et lors **des portes ouvertes de l'association**, le **7 septembre** prochain. Plus de renseignements au 06 86 36 29 42 ou par mail afmcourpieroise@gmail.com

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 2 au 6 septembre 2019

Lundi : Carottes râpées, steak haché, frites, milkshake à la fraise.

Mardi : Brocolis vinaigrette, sauté de poulet au citron, riz aux carottes, yaourt ou fromage, fruit d'été.

Judi : Tartine de concombres à la Grecque, Chipolatas grillées, ratatouille maison, fromage, mousse au chocolat.

Vendredi : Betteraves rouge bio en salade, filet de colin à la crème, pâtes au beurre, yaourt ou fromage, fruit de saison.

● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Samedi 31 août – 18h30 à Sermentizon

Dimanche 1^{er} septembre – 9h00 à Vollore-Ville
10h30 à Courpière

● A SAVOIR

L'agence de communication RAEV a ouvert sa boutique de services au 3 avenue Jean Jaurès.

● LOCATIONS

Depuis le vendredi 12 avril, pour les immeubles concernés par le permis de louer, **seules les annonces ayant obtenu l'accord pourront être publiées.**

- **Studio 30 m2 en duplex** – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – place de parking privé dans parc – Libre – Tél 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

- **F3 – 80 m2** – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – Balcon – cave - place de parking privé dans parc – Libre le 1^{er} octobre – Tél 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

- **F2 – 56 m2** – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – cave - place de parking privé dans parc Libre – Tél 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

- **Loue garage individuel** à Courpière – Tél 06 30 49 21 30

LOCATION OPHIS – 04 73 41 16 16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : Appartement type 3 de 63m² au 2^{ème} étage avec ascenseur à proximité des commerces.

Disponible fin septembre. Chauffage collectif. Loyer 416.73€ charges comprises.

Appartement type 4 de 75m² au 1^{er} étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible courant septembre. Chauffage collectif. Loyer 440.83€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● ASSOCIATION GYM TONIC

Rentrée 2019

La reprise des cours de gymnastique de l'association GYM TONIC aura lieu le **mardi 03 septembre 2019 au gymnase Loïc Charpentier.**

Rendez-vous à partir de 19h15 pour les inscriptions et demandes de renseignements. Nous retrouverons ensuite Laurent notre moniteur pour le premier cours qui se déroulera de 19h30 à 20h30.

Pour les cours suivants, comme les années précédentes, deux horaires au choix vous seront proposés (19h00 à 20h00 ou 20h15 à 21h15) tous les mardis, vacances scolaires incluses.

Nous vous donnons également rendez vous au forum des associations le samedi 07 septembre 2019 et vous souhaitons à tous une bonne rentrée 2019.

Contacts : Mme GACHON au 06 32 71 74 47 ou Mme REVILLET au 06 21 65 15 32 ou Mme BEAL au 06 46 25 78 10.

Le Bureau

● FLASH TEAM JUNIOR

Pendant les vacances, la Flash Team a été particulièrement active.

La première course de caisse à savon était à Sauvagnat-Sainte-Marthe. Suite à plusieurs départs en vacances nous avons quatre pilotes d'engagés.

Corentin Sablonière a fait une 5^{ème} place en C4 avec son bolide orange.

Loïc Perrier a réalisé une 1^{ère} place avec le temps scratch de la journée.

Rémi Sablonière avec sa caisse aux couleurs de la carrosserie Mathieu a réalisé une 4^{ème} place en C4.

Jérémy Palezis qui courait en kart finit 9^{ème}.

On profite de cet article pour remercier l'association Boun'Alphat qui a organisé cette belle course.

Début août, quelques caisses à savon ont fait une démonstration lors de la 59^{ème} course de côte du Mont-Dore. L'association a été présente les trois jours pour dévaler cette belle piste et exposer nos caisses à savon. Nous remercions les organisateurs ainsi que

Denis pour nous avoir permis de participer à cette expérience unique.

La deuxième course était ce week-end au Mazet-Saint-Voy. L'association s'est levée à l'aurore pour dévaler les routes de ce beau village.

Antoine Bion termine 6^{ème} de sa catégorie.

En C4, nous avons quatre pilotes d'engagés : Rémi Sablonière fait une 6^{ème} place, Corentin Sablonière réalise une 9^{ème} place et Loïc Perrier qui fait une belle 2^{ème} place.

En enfant, nous avons Tom carton qui se place 2^{ème} avec son kart.

Pour finir, Jean-Michel Sablonière et Marilyne Mondon nous ont régales avec leurs bonbons.

Pour tous les fous de vitesse et de caisses à savon, la Flash Team sera au forum des associations de Courpière le samedi 7 septembre. N'hésitez pas à venir voir les caisses qui seront exposées et pour poser des questions aux pilotes présents.

● FOYER LAÏC SECTION JUDO

La section Judo du Foyer Laïc fait sa rentrée le lundi 2 septembre 2019, au dojo à l'espace Coubertin.

Section dynamique, bonne ambiance, avec un professeur diplômé.

Venez découvrir le judo à partir de 4 ans, jusqu'aux adultes !

Les cours sont le lundi, le mardi et le vendredi suivant l'âge.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 7 septembre de 10h à 17h pour les inscriptions ou pour des renseignements. - Bonne rentrée à tous et toutes !

Mme Lombardy Responsable de la section

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Résultat du Week-end :

Coupe de France : USC 5 / Vertaizon 1

Prochain Week-end :

Dimanche 1 Septembre :

Coupe de France : Blanzat / USC à 15h au Stade Croix Saint Géraud

● ASSOCIATION COURPIÈRE CINÉMA - LE REX

➤ **LE COUP DU SIÈCLE** : les vendredi 30 et samedi 31/08 à 20h30

➤ **COMME DES BÊTES 2** : dimanche 1/09 à 17h30

➤ **GIVE ME LIBERTY** : lundi 2/09 à 20h30

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 30 - 2019